

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE LOI

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	30.01.2023	12h51	23.141	DSRS
Annule et remplace				

**Auteur(s) : Groupe socialiste**

**Titre : Projet de loi modifiant la loi sur l'aide au logement (LAL2) (Économiser du terrain et lutter contre la spéculation sur les logements en location)**

*Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,*

sur la proposition de la commission...

*décède :*

**Article premier** La loi sur l'aide au logement (LAL2), du 30 janvier 2008, est modifiée comme suit :

CHAPITRE 5bis : Lutte contre la spéculation sur les logements en location en cas de pénurie (nouveau)

Art. 32a (nouveau)

Note marginale : Taxe sur les logements habitables inoccupés en cas de pénurie

<sup>1</sup>Dans les communes qui connaissent une pénurie de logements au sens de la loi limitant la mise en vente d'appartements loués (LVAL), tout logement habitable et destiné à l'habitation, inoccupé pour une durée de plus d'un an, est soumis à une taxe annuelle équivalente à deux loyers mensuels moyens pour un logement du même nombre de pièces dans la même région.

<sup>2</sup>Si le logement est mis en location au cours d'une année soumise à la taxe, celle-ci est déterminée pro rata temporis.

<sup>3</sup>Le Conseil d'État fixe les dispositions d'application de cette taxe.

**Art. 2** La présente loi est soumise au référendum facultatif.

**Art. 3** <sup>1</sup>Le Conseil d'État pourvoit à la promulgation de la présente loi.

<sup>2</sup>La présente loi entre en vigueur un an après sa promulgation.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil :  
La présidente,

Le secrétaire général,

**Motivation (facultatif) :**

**Demande d'urgence : NON**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Romain Dubois

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Jonathan Gretillet	Sarah Fuchs-Rota	Antoine de Montmollin
Margaux Studer	Katia Della Pietra	Corine Bolay Mercier
Martine Docourt Ducommun	Garance La Fata	Anne-Françoise Loup
Joëlle Eymann	Christian Mermet	Josiane Jemmely
Assamoi Rose Lièvre	Marinette Matthey	Hugo Clémence

Laurent Duding	Julie Courcier Delafontaine	Annie Clerc-Birambeau
Amina Chouiter Djebaili	Fabienne Robert-Nicoud	Anne Bramaud du Boucheron
Anita Cuenat	Karin Capelli	Patricia Sörensen